



C'est dans cet esprit que, projet éducatif de la FFEC **et** Charte de qualité de l'enseignement des arts du cirque, **s'articulent et prennent toute leur dimension.** La FFEC considère qu'une **école de cirque** est une **école pour tous**, une **école pour chacun**, une **école pour les arts du cirque.**

Une école pour tous :

participant à l'éducation populaire, sans prosélytisme ni élitisme, dont les activités sont praticables par le plus grand nombre, dans le respect des différents publics, de la législation, de la formation, de la santé, de la sécurité des individus dans le souci d'une qualité pédagogique.

Une école pour chacun :

enseignant dans le respect de la personne, en favorisant son épanouissement et en proposant les arts du cirque comme outils éducatifs, dans un environnement qui permet les expériences et développe la créativité de l'individu .
Dans un contexte tant collectif qu'individuel, induisant des savoir- faire et des savoir- être qui privilégient l'autonomie, la responsabilité et la capacité de choix et d'action.

Une école pour les arts du cirque :

lieu de rencontre, proposant une pratique artistique pluridisciplinaire, intégrant tous les arts du mouvement et de l'expression, visant à promouvoir les arts du cirque en s'ouvrant à leurs dimensions pédagogique, culturelle et artistique.
Lieu d'échange, mis en réseau avec les autres écoles, permettant une pratique artistique de qualité.
Pour le loisir, grâce à des activités ludiques de découverte et d'initiation.
Pour une préparation aux métiers des arts du cirque, grâce à un cursus de formation en relation avec le monde artistique professionnel et les institutions culturelles.